



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Centre-Val de Loire | 2012

Traînou – Collège La Forêt, La Giraudière

Fouille préventive (2012)

Laure de Souris



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37944>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Laure de Souris, « Traînou – Collège La Forêt, La Giraudière » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37944>

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Traînou – Collège La Forêt, La Giraudière

Fouille préventive (2012)

Laure de Souris

- 1 L'emplacement du futur collège la Forêt a fait l'objet d'un diagnostic en 2011. Ont été mis au jour des vestiges allant de la Protohistoire au Moyen Âge. À la suite du diagnostic, deux fouilles ont été prescrites par l'État concernant les deux principales zones de vestiges. Il s'agit d'un secteur d'occupation antique et son espace funéraire du III^e s. apr. J.-C. ainsi que d'un habitat rural médiéval des XI^e-XIII^e s. Ces deux fouilles ont été réalisées en même temps en 2012 par le service d'Archéologie préventive du Loiret.
- 2 Les structures les plus anciennes, découvertes lors du diagnostic, sont deux fosses datées de la période Hallstatt final – La Tène ancienne (V^e s. av. J.-C.). Un long fossé rectiligne axé sud-ouest-nord-est, qui traverse quasiment toutes les parcelles concernées par le diagnostic, a livré quelques tessons datés de la fin La Tène. Le peu de mobilier mis au jour ne permet pas de le rattacher avec certitude à cette période. Ce mobilier peut en effet être en situation résiduelle dans un fossé gallo-romain, si l'on rattache celui-ci aux nombreuses structures du Haut-Empire mises au jour à proximité.

Antiquité

- 3 L'occupation gallo-romaine a été détectée dans la partie ouest de l'emprise dès le diagnostic avec une zone funéraire, des fosses et quelques trous de poteaux. La fouille a mis en évidence un réseau parcellaire daté du Haut-Empire, qui n'avait pas été vu au diagnostic, avec un usage développé au III^e s. apr. J.-C. Il est bordé sur le site même par un axe de circulation local. À une plus grande échelle il est cerné par deux grandes voies antiques Orléans/Sens au sud et Orléans/Pithiviers-le-Vieil au nord. La présence d'un sanctuaire des eaux matérialisé par un puits cuvelé et la découverte d'ex-voto en bois et en terre cuite blanche, situé à 2 km du site la Giraudière, doit être rappelée ici comme autre témoignage de l'occupation de ce secteur, les agglomérations antiques les plus proches étant situées à Chilleurs-aux-Bois et à Marigny-les-Usages. Le réseau de

fossés s'organise sur deux axes presque perpendiculaires ouest-nord-ouest – est-sud-est et nord-nord-est – sud-sud-ouest. Il définit des « enclos » accolés. Certaines de ces parcelles (au sens non fiscal), présentent des partitions internes. Elles dessinent des espaces répondant à des vocations différentes.

- 4 Ces parcelles sont vouées aux travaux agricoles (champ/pâturage) mis en évidence par des zones « vides » de structures archéologiques, à l'extraction de matériaux de construction (argile), et au domaine funéraire.
- 5 La proximité de la forêt d'Orléans est également à prendre en compte. Nous savons, par la présence des quelques structures protohistoriques mises au jour (deux fosses et le fossé mis en évidence lors du diagnostic), que l'espace est ouvert depuis au moins la fin du premier âge du Fer. Premiers témoins de l'aménagement de l'espace rural dans ce secteur bordé par la forêt d'Orléans, on peut supposer un défrichement au moins aussi étendu pendant l'Antiquité.

L'espace funéraire

- 6 Il est couramment admis que, dans les campagnes, le choix d'implantation des sépultures n'est pas toujours lié à une stratégie de visibilité. D'autres critères ont pu guider le choix des aires sépulcrales comme la présence d'éléments structurants. À Traînou « la Giraudière », l'ensemble lié au monde des morts est implanté dans une des parcelles. Il est constitué de six fosses, dont certaines se juxtaposent, et de vingt-trois vases entiers. Trois d'entre eux ont été prélevés dès le diagnostic, les autres pendant la fouille. Tous ont été étudiés au laboratoire du service.
- 7 La typologie des structures liées aux crémations est variée et complexe. Certains auteurs décrivent une sorte de « trilogie » idéale dans le déroulement de la crémation (Blaizot *et al.* 2009) : le bûcher est le lieu de transformation du corps ; l'ossuaire est celui du traitement des restes ; la fosse à résidus celui du traitement des vestiges de la crémation.
- 8 Les fosses découvertes à Traînou semblent appartenir à la catégorie des fosses recueillant des vestiges (fragments de céramique non brûlée, fragments d'os brûlés), mais ne ressemblent pas à des fosses à résidus classiques (absence de charbon de bois).
- 9 Par ailleurs, l'une des fosses est probablement une inhumation, mais le sol acide n'a pas permis la conservation des os.
- 10 Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la présence des vases : il peut s'agir soit de « vases-cercueils » ayant contenu des enfants décédés en période périnatale, de vases déposés dans des tombes d'enfants ou « d'offrandes » liées au processus funéraire. La fouille des vases n'a pas révélé la présence d'ossements humains en raison de l'acidité des Sables de Sologne. Une analyse physico-chimique menée sur un dépôt à l'intérieur de l'un d'eux a révélé la présence de reste de vin ou de jus de raisin.

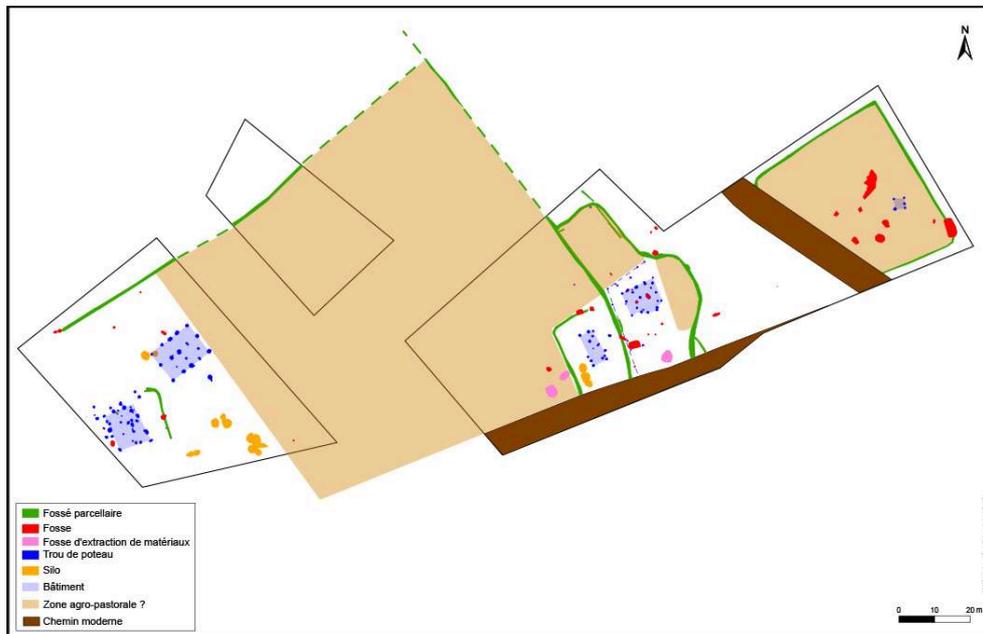
Moyen Âge

- 11 Au diagnostic, trois zones d'occupation médiévale ont été détectées : deux enclos fossoyés localisés au sud-ouest de l'emprise et une zone de stockage à l'ouest. La fouille a confirmé et précisé ces données.
- 12 L'étude de ce site médiéval de Traînou montre en effet la création *ex nihilo* d'un ou plusieurs établissements ruraux tournés vers l'agropastoralisme et sectorisés en

plusieurs parcelles, situées en bordure d'un chemin. L'organisation et l'orientation de ce nouveau parcellaire sont totalement différentes de celles de l'époque romaine dont l'empreinte a alors disparue du paysage.

- 13 Si l'on considère l'organisation des structures médiévales, il semble toutefois que l'axe général du chemin ait été conservé mais avec un déplacement hors de l'emprise de la fouille (sous la route actuelle ?).
- 14 L'occupation dure pendant au moins deux siècles (du XI^e s. au début XIII^e s. apr. J.-C.). Ce développement au XI^e s. et son abandon au XIII^e s. sont intéressants si on les met en relation avec les études sur l'habitat médiéval en région Centre. Pour E. Peytremann, les XI^e s. et XII^e s. correspondent plutôt à des périodes de désertion, conséquences de la stabilisation du réseau de l'habitat dans la moitié nord de la France.
- 15 L'ensemble est structuré et enclos par un parcellaire orienté selon un axe est-nord-est – ouest-sud-ouest et nord-nord-ouest – sud-sud-est matérialisant des espaces de taille et de nature variables. Spatialement, on observe une sectorisation des fonctions de stockage et d'extraction. Deux zones d'ensilage sont réparties au sud de l'emprise de fouille, enfin une troisième aire plus petite est située à proximité d'un des bâtiments. Aucun comblement de silos n'est en rapport avec l'utilisation primaire de cette troisième structure.
- 16 Les fosses d'extraction sont réparties dans les parcelles dites « vides » et dans le deuxième enclos. Ces espaces « vides » sont interprétés comme des zones vouées à une fonction agropastorale ou des cours.
- 17 Les plans des bâtiments sont tous assez clairs, à l'exception d'un bâtiment. À l'intérieur de ces constructions, aucun niveau de sol conservé, ni aménagement intérieur n'ont été mis au jour. Leur fonction comme « maison » au sens strict ou « bâtiment annexe » ne peut donc être affirmée, d'autant plus que ces fonctions pouvaient être regroupées au sein d'un même édifice. La rareté du mobilier céramique (entretien régulier des structures), métallique, ainsi que l'absence de conservation des ossements animaux (acidité des Sables de Sologne) rendent difficiles cette approche.

Fig. 1 – Plan simplifié des vestiges médiévaux découverts lors de la fouille archéologique



- 18 Le site est abandonné au début du XIII^e s., et l'espace laissé à vocation agropastorale jusqu'au XX^e s.
- 19 La période moderne est seulement représentée par deux chemins, vus au diagnostic, l'un traversant et l'autre longeant les parcelles actuelles. Ce dernier semble constituer un nouvel avatar du chemin antique et du chemin médiéval.
- 20 Il est également probable que des fossés de drainage aient existé à cette période étant donné l'imperméabilité du terrain naturel.
- 21 Les chemins de la période moderne sont en usage jusqu'au remembrement de 1970. La route actuelle, redressée, constitue le dernier état de l'axe de circulation mis en place dès l'Antiquité.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGRaViHm0QS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmDSD4NIpYO>

Année de l'opération : 2012

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

AUTEURS

LAURE DE SOURIS

Conseil général du Loiret